



ASSOCIATION OF CARIBBEAN STATES
ASOCIACION DE ESTADOS DEL CARIBE
ASSOCIATION DES ETATS DE LA CARAIBE

ACS/2010/TRANS.19/INF.001

ANNEXE V

ASSOCIATION DES ÉTATS DE LA CARAÏBE (AEC)

19^{ÈME} RÉUNION DU COMITÉ SPÉCIAL SUR LE TRANSPORT

Paramaribo, Suriname, les 23 et 24 avril 2010

LA CORRESPONDANCE ENVOYÉE AUX PAYS DE L'AEC CONCERNANT L'ANALYSE DE LA CONNECTIVITÉ AÉRIENNE DANS LES GRANDES CARAÏBE

C.260/2009/LC

Le **Secrétariat de l'Association des États de la Caraïbe (AEC), Direction pour le Transport et la Réduction des Risques de catastrophe**, présente ses compliments aux **Ministères, Secrétariats et Départements des Affaires Étrangères des États membres et membres associés de l'AEC**, ainsi qu'à tous les **Points de contact pour le Transport** et a l'honneur de se référer à la XVIII^e Réunion du Comité Spécial sur le Transport, qui a eu lieu au siège de l'AEC à Port d'Espagne, République de Trinité et Tobago, les 22 et 23 septembre 2009.

À cet égard, le Secrétariat fait référence au mandat émis par le Comité Spécial pour continuer avec l'activité associée au Tableau des Routes Aériennes, en utilisant le format présenté par le Secrétariat et en encourageant à un plus grande participation des Membres.

Le Secrétariat a le plaisir de transmettre en pièce jointe le Tableau aux Membres en réitérant le besoin de disposer de réponses des Membres.

Le **Secrétariat de l'Association des États de la Caraïbe, Direction pour le Transport et la Réduction des Risques de catastrophe**, saisit cette occasion pour renouveler aux **Ministères, Secrétariats et Départements des Affaires Étrangères des États membres et membres associés de l'AEC**, ainsi qu'à tous les **Points de contact pour le Transport**, l'assurance de sa plus haute considération.

Port d'Espagne, le 27 octobre 2009



C.282/2009/LC

Le **Secrétariat de l'Association des Etats de la Caraïbe (AEC), Direction du Transport et de la Prévention des Risques de Catastrophes**, présente ses compliments aux **Ministères, Secrétariats et Départements des Affaires étrangères de tous les Membres de l'AEC**, ainsi qu'aux **Points de contact dans le domaine du Transport**, et a l'honneur de se référer aux mandats de la XVIII^e Réunion du Comité spécial sur le Transport, qui s'est tenue au Siège de l'AEC à Port d'Espagne, Trinité-et-Tobago, les 22 et 23 septembre 2009.

A cet égard, le Secrétariat rappelle la décision du Comité spécial d'accroître ses efforts pour évaluer l'état du transport aérien et de la connectivité aérienne dans la Grande Caraïbe en menant une analyse pendant une semaine (la deuxième semaine de juillet 2009) des informations concernant le trafic entre les aéroports situés *uniquement* dans les destinations caribéennes des membres de l'AEC.

L'analyse a comme objectif d'étudier la possibilité de voyager par voie aérienne sur les routes de l'AEC reliant les destinations caribéennes des Membres de l'AEC en 24 heures ou moins, afin de fournir aux analystes et aux décideurs des informations précieuses pour l'identification des routes qui pourraient être développées pour rendre possible ces voyages. A plus long terme, l'étude indiquerait le besoin d'une étude plus détaillée et signalerait le mandat éventuel d'une telle étude.

Aussi, le Secrétariat a l'honneur de solliciter la contribution de tous les membres de l'AEC en transmettant les informations concernant le trafic des aéroports pertinents durant la semaine précitée.

Le **Secrétariat de l'Association des Etats de la Caraïbe, Direction du Transport et de la Prévention des Risques de Catastrophes**, saisit cette occasion pour renouveler aux **Ministères, Secrétariats et Départements des Affaires étrangères de tous les Membres de l'AEC**, ainsi qu'aux **Points de contact dans le domaine du Transport**, les assurances de sa plus haute considération.



Port d'Espagne, le 09 novembre 2009

C.010/2010/LC

Le **Secrétariat de l'Association des Etats de la Caraïbe (AEC), Direction du Transport et de la Prévention des Risques de Catastrophes**, présente ses compliments aux **Ministères, Secrétariats et Départements des Affaires étrangères de tous les Membres de l'AEC**, ainsi qu'aux **Points de contact dans le domaine du Transport**.

Le Secrétariat a l'honneur de se référer aux mandats de la XVIII^e Réunion du Comité spécial sur le Transport, qui s'est tenue au Siège de l'AEC à Port d'Espagne, Trinité-et-Tobago, les 22 et 23 septembre 2009 et à la note C.282/2009/LC datée du 9 novembre 2009.

A cet égard, le Secrétariat rappelle la décision du Comité spécial d'accroître ses efforts pour évaluer l'état du transport aérien et analyser la connectivité aérienne dans la Grande Caraïbe en menant une analyse pendant une semaine (la deuxième semaine de juillet 2009) des informations concernant le trafic entre les aéroports situés *uniquement* dans les destinations caribéennes des membres de l'AEC.

L'analyse a comme objectif d'étudier la possibilité de voyager par voie aérienne sur les routes de l'AEC reliant les destinations caribéennes des Membres de l'AEC en 24 heures ou moins, afin de fournir aux analystes et aux décideurs des informations précieuses pour l'identification des routes qui pourraient être développées pour rendre possible ces voyages. A plus long terme, l'étude indiquerait le besoin d'une étude plus détaillée et signalerait le mandat éventuel d'une telle étude.

Aussi, le Secrétariat a l'honneur de solliciter la contribution de tous les membres de l'AEC en transmettant les informations concernant le trafic des aéroports pertinents durant la semaine précitée.

Le **Secrétariat de l'Association des Etats de la Caraïbe, Direction du Transport et de la Prévention des Risques de Catastrophes**, saisit cette occasion pour renouveler aux **Ministères, Secrétariats et Départements des Affaires étrangères de tous les Membres de l'AEC**, ainsi qu'aux **Points de contact dans le domaine du Transport**, les assurances de sa plus haute considération.



Port d'Espagne, le 11 janvier 2010